



NOS ENGAGEMENTS · INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CHARTRE D'USAGE RESPONSABLE DE L'IA

Version publique · L'IA assiste, l'humain décide

Entreprise	Nouvel Envol · Anglet (Pays basque)
Version	Version publique du 05/10/2026 (charte complète V2)
Cadre	Règlement européen sur l'IA (AI Act) · RGPD · spécification AFNOR sur l'IA frugale

POURQUOI UNE CHARTE ?

L'IA générative nous fait gagner du temps (rédaction, synthèse, veille, supports pédagogiques). Elle comporte aussi des risques : erreurs, biais, perte de contrôle des données, livrables sans profondeur humaine. Notre règle est simple : **l'IA assiste, l'humain décide et répond de chaque livrable.**

NOS SEPT PRINCIPES

Principe	Notre engagement
Supervision humaine	100 % des productions assistées par l'IA sont relues, vérifiées et validées avant diffusion ; chiffres et références contrôlés à la source.
Confidentialité	Aucune donnée confidentielle ou personnelle de client saisie dans une application non autorisée ; applications paramétrées pour ne pas utiliser nos données pour l'entraînement des modèles.
Transparence	Nos clients sont informés de notre usage de l'IA ; tout visuel créé avec l'IA porte la mention « Visuel créé avec l'aide de l'IA » ; aucun contenu généré n'est présenté comme un témoignage ou une donnée réelle.
Équité	Vigilance sur les biais (genre, origine, âge, taille d'entreprise).
Valeur humaine	L'IA ne remplace ni l'écoute, ni l'analyse de terrain, ni le jugement professionnel.
Frugalité	L'IA est utilisée quand elle apporte une vraie valeur ; pas de génération massive d'images ou de vidéos.
Propriété intellectuelle	Respect des droits d'auteur ; aucune reproduction de contenus protégés.

NOS INDICATEURS

Indicateur	Cible
Productions IA vérifiées avant diffusion	100 %
Incidents liés à l'usage de l'IA	0

Version publique de la charte d'usage responsable de l'IA. La version complète, avec nos procédures internes, est présentée lors de l'évaluation de notre label Engagé RSE (AFNOR Certification) et disponible sur demande.

NOUVEL ENVOL

Bon pour accord

Gwladys TOHIER

Gérante

Fait à Anglet, le 5 / 6 / 2026

Signature :

